PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2018

Afférents au Conseil Municipal Séance du 29 mars En exercice : 10 Séance du 29 mars L'an Deux Mil huit

Présents : 9 Pouvoir : 1

A VINGT HEURES TRENTE

Absent : 1

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 20 mars 2018, s'est

réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard PAULMIER, Maire de BELLECHAUME.

Présents: B. PAULMIER, J.-L. DELAGNEAU, C. COUARD, P. BOUROTTE, J. FAVOT, M.

DELMOTTE BRETON, M. MONIOT, B. CHAVAGNAC, S. REMOND

Secrétaire de séance : M. MONIOT Absent excusé : M. GAMBA PAILLERY Pouvoir : M. GAMBA PAILLERY à C. COUARD

Ordre du Jour:

-Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017

- -Affectation du résultat 2017
- -Vote du budget 2018
- -Vote des taxes locales 2018
- -Questions diverses

Après lecture par le Maire du compte-rendu de la précédente séance, 4 membres du Conseil municipal soulèvent un malentendu sur l'attribution de la subvention de 100€ accordée à la crèche Pom d'Api de Chailley arguant qu'ils n'y étaient pas favorables. Le Maire et la secrétaire de séance s'excusent de ne pas avoir compris ce désaccord. La majorité des membres présents lors de la dernière séance ayant malgré tout donné leur accord, la délibération n°2018_1303_5 n'est pas annulée. Le reste du compte rendu est approuvé.

$N^{\circ}1$, 2 et 3 — Approbation des comptes administratifs, des Comptes de Gestion et affectation des resultats 2017 des budgets de la commune et du service Eau-assainissement

Après avoir entendu les comptes de résultats de fonctionnement de 2017, constatant que les comptes administratifs présentent les résultats suivants :

COMMUNE

						
		Résultat CA 2016	Virement à la SI	Résultat de l'Exercice 2017	Solde Reste à réaliser	Chiffres a prendre en compte pour l'affectation de résultat
	Investissement	8 788,83 €		18 493,26 €	20 529,65 €	27 282,09 €
	Fonctionnement	110 497,38 €		83 985,15 €	0,00€	194 482,53 €

SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

	Résultat CA 2016	Virement à la SI	Résultat de l'Exercice 2017	Solde Restes à réaliser	Chiffres a prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement	431 659,33 €		-161 037,82 €	80 227,45 €	270 621,51 €
Fonctionnement	53 514,50 €		-1 868,71 €	0,00€	51 645,79 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les comptes administratifs, les comptes de gestion dressés par le trésorier municipal et conformes aux comptes administratifs pour l'exercice 2017 relatifs au budget de la commune et de son service annexe Eau Assainissement
- DECIDE D'AFFECTER les résultats 2017 comme suit :

Budget commune:

Excédent fonctionnement (002) : 194 482,53 €

Couverture des besoins en autofinancement (c/1068) : 0€

Budget eau:

Excédent fonctionnement (002): 51 645,79 €

Couverture des besoins en autofinancement (c/1068) : 0 €

N°4 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018 COMMUNE ET SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité VOTE le budget primitif équilibré en investissement et en fonctionnement pour 2017 comme suit :

Commune : Investissement 226 728 € / Fonctionnement : 452 362 €

Eau et assainissement : Investissement 690 386 € / Fonctionnement 175 551 €

N°5 - VOTE DES 4 TAXES LOCALES 2018

Le Maire informe les conseillers que lors du conseil communautaire du 22/03/2018 une augmentation de 16% des taux d'imposition locale a été adoptée à la majorité à laquelle il s'est personnellement opposé en votant contre. Il propose au Conseil municipal, avec l'avis favorable de la commission des finances consultée préalablement à cette séance, de baisser les taux de commune de 10% afin de minimiser cette hausse des impôts locaux pour les contribuables. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité ACCEPTENT la proposition de la commission des finances présentée par M. le Maire, relativement à la baisse des taux de taxes locales votées l'an dernier, à savoir :

TAXES	Taux 2017	Taux 2018
Taxe d'habitation	17,48	15,73
Taxe foncière bâti	13,36	12,02
Taxe foncière non bâti	36,31	32,67
CFE	18,18	16,36

QUESTIONS DIVERSES

Procédure de plainte de l'ONFCS: le Maire informe le conseil qu'il a fait l'objet d'une procédure suite au bouchage lors de travaux de réfection du clocher de l'église de trous de boulins où nichaient visiblement des chouettes chevêche. Les trous ont été débouchés à la demande du Maire par l'entreprise de maçonnerie MORIN, la plainte a été classée par le Tribunal d'Instance.

Devenir du CPI : une réunion du Comité Consultatif Communal avec le chef de corps et le commandant MOURER est programmée le 06/04/2018.

Concert de l'harmonie : voir disponibilité de la salle en mai ou juin.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVÉE à 22h30

Ordre des délibérations prises :

	1Approbation des comptes de gestion 2017 des budgets commune et Eau/assainissement
	2 Approbation des comptes administratifs 2017 budgets commune et Eau/assainissement
	3 Affectation des résultats 2017 budgets commune et Eau/assainissement
	4Vote des budgets 2018 Principal et annexe
Ī	5Vote des taux des 4 taxes locales 2018

BOUROTTE Pierre	FAVOT Jean	
CHAVAGNAC Bruno	GAMBA-PAILLERY Marielle	absente
COUARD Christophe	MONIOT Magali	
DELAGNEAU Jean-Luc	PAULMIER Bernard	
DELMOTTE BRETON Martine	REMOND Sylvie	